



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan du programme national de lutte contre le tabac (PNLT) 2018-2022

Congrès SFT 25 novembre 2022

Claire du Merle, Maria Cardenas, Sylvie Chazalon

Elise Riva et Sylvain Gueho | Bureau Prévention des addictions

Elaboration du PNLT 2018-2022

- Inscription en cohérence avec les objectifs de la **Stratégie nationale de santé** et articulation avec les priorités du **Plan priorité prévention**
- Suite et amplification du **programme national de réduction du tabagisme (PNRT)** 2014-2019 décliné dans les **programmes régionaux de réduction du tabagisme**
- Fruit d'un **travail interministériel** et d'une **concertation large** avec de nombreuses institutions et représentants de la société civile
- Coporté par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et de la Santé et de la Prévention
- Elaboration en lien avec les **instances du PNRT** : le comité de pilotage et le comité de coordination
- Combinaison des leviers d'interventions dans les champs **économiques, sociaux et sanitaires**
- Evaluation des mesures de lutte contre le tabac dans le plan Priorité Prévention par le HCSP (réalisée en 2022)



Objectifs du PNLT 2018-2022

2020

Abaissier à moins de 24% la part des fumeurs quotidiens chez les 18-75 ans

2022

Abaissier à moins de 22% la part des fumeurs quotidiens chez 18-75 ans

Abaissier à moins de 20% la part des fumeurs quotidiens chez les adolescents de 17 ans

2027

Abaissier à moins de 16% la part des fumeurs quotidiens chez les 18-75 ans, soit cinq millions de fumeurs en moins par rapport à 2017

Objectif 2032

Première génération d'adultes non-fumeurs en 2032 avec -5% de fumeurs chez les enfants nés après 2014

20/28 actions du PNLT atteintes

Axe 1 Protéger nos enfants et dénormliser le tabac

- **Promouvoir les programmes de renforcement des CPS et de soutien par les pairs**
 - Déploiement des CPS dans toutes les régions (plus de 150 programmes pour des durées moyennes de 2 à 3 ans). Définition d'une stratégie nationale multisectorielle chez les enfants et les jeunes 2022-2037.
- **Mobilisation de la société civile (AAP et AMI)**
 - Déploiement de plus d'une centaine projets d'envergure nationale par des associations de la lutte contre le tabac mais aussi sur d'autres champs
- **Mettre en place une stratégie durable de communication sur le tabac adaptée aux jeunes**
 - Elaboration de contenus spécifiques : vulgarisation à destination des jeunes (MAAD Digital), adaptation de formats aux réseaux sociaux, communication par les pairs (Rentre dans le Game)
 - Observatoire des stratégies marketing concernant les nouveaux produits du tabac sur les lieux de vente.
 - Mobilisation des centres d'information et de documentation de la jeunesse

20/28 actions du PNLT atteintes

Axe 2 Encourager et accompagner les fumeurs pour aller vers le sevrage

- **Mieux prendre en charge économiquement les TSN**
 - TSN remboursés à 65% et prise en charge à 100% par l'AM pour la complémentaire santé solidaire et l'ALD
 - Passage d'environ 200 000 à 1M de bénéficiaires uniques par an entre 2016 et 2021
 - Environ 100 000 prescripteurs par an (87% médecins en 2021). 71 spécialités remboursées début 2022.
 - Entre 2017 et 2019, x3 bénéficiaires femmes enceintes, x2 CMUc, stable pour les ALD
- **Former et soutenir les professionnels de santé**
 - Outillage des professionnels: maj fiche mémo HAS d'aide RPIB. Repérage précoce, accompagnement et prise en charge des patients présentant des pratique addictives dont le tabac (ANDPC). Fiches pratiques par SpF pour les PS sur le site Pro tabac info
 - Création du MOOC "Tabac arrêtez comme vous voulez" (14 000 inscrits depuis 2018)
- **Déployer la charte « lieux de santé sans tabac » dans les établissements sanitaires et médicosociaux**
 - 63,4 % des CHRU engagés, 36 % des sites ayant une activité « femme, mère, nouveau-né, enfant », 59% des CLCC (16 ES). Bilan 2019-2021.
 - Travaux en cours pour créer un indicateur qualité dans le champ de la prévention tabac (mobilise les fédérations hospitalières, la DGOS et la DGS)
- **Intensifier le dispositif de marketing social de Mois sans tabac**
 - 1,8M de tentatives d'arrêt attribuables à MOIST sur 2016-2019 (x2 / nombre d'inscrits)



20/28 actions du PNLT atteintes

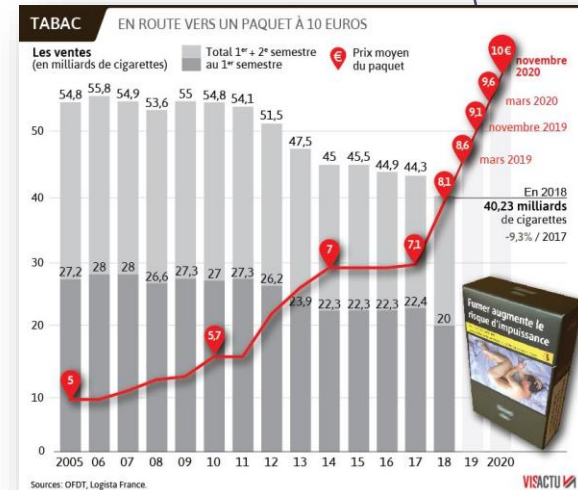
Axe 2 Encourager et accompagner les fumeurs pour aller vers le sevrage

- **Développer les actions d'accompagnement et d'aide à l'arrêt du tabac au sein des structures accueillant des publics spécifiques**
 - Ex: actions pour les établissements et services des secteurs de l'accueil, de l'hébergement et du logement accompagné ; pour les publics suivis par la PMI et l'ASE
 - Accompagnement à l'arrêt du tabac des jeunes scolarisés en MFR, lycées agricoles et CFA (Tabado)
- **Intensifier les actions pour mieux prévenir et repérer la consommation du tabac pendant la grossesse et pour protéger les jeunes enfants**
 - Ex: site internet, application et livret 1000 jours
 - Généralisation de l'entretien prénatale précoce
 - Expérimentation des Référents parcours périnatalité
 - Publication de la « Prise en charge du tabagisme en cours de grossesse » par le CNGOF en collaboration avec la SFT
- **Informers les femmes de manière adaptée**
 - Campagnes de prévention à destination des femmes diffusées par des associations (Femmes libres)

20/28 actions du PNLT atteintes

Axe 3 Agir sur l'économie du tabac pour protéger la santé publique

- Augmenter progressivement le prix du paquet jusqu'à 10€**
 - objectif atteint en 2020 avec un prix moyen en 2021 de 10,19 euros.
- Agir sur l'ensemble de la fiscalité des produits du tabac**
 - Augmentation des taxes des autres produits du tabac (ex: le tabac à rouler : de 15,70 € à 18,27€ entre 2019 et 2020)
 - 2017 – 2021: Diminution d'environ 25% du volume de vente
- Mise en place du dispositif de traçabilité et d'authentification**
 - Réalisé mai 2019
- Développer le renseignement et renforcer le contrôle des trafics, dont la vente illicite sur internet :**
 - plan de lutte contre le trafic avec les douanes
 - augmentation des saisies
- Renforcer le contenu « santé publique » de la formation des buralistes:** objectif atteint (travail en lien avec les douanes, la MILDECA et la confédération nationale des buralistes)
- Accompagner la transformation du métier de buraliste:** protocole d'accord sur la transformation du réseau des buralistes (ex: aide financière attribuée aux 4 900 débitants)



20/28 actions du PNLT atteintes

Axe 4 Surveiller, évaluer, chercher et diffuser les connaissances relatives au tabac

- **Soutenir la recherche pour lutter contre le tabac**
 - + de 100 projets de recherche INCa et IReSP , financés par FLCA
 - Structuration de la recherche et développement des postes de doctorants et de jeunes chercheurs dans le domaine des addictions
 - Dispositif d'animation de la recherche (colloques internationaux, séminaires...)
- **Rénover le dispositif de surveillance sur les questions de tabac**
 - (Bulletins de santé publique régionaux de SpF en 2019, Baromètre santé des personnes détenues de l'OFDT, ARAMIS 2)
- **Améliorer la connaissance sur la composition des produits du tabac et du vapotage**
 - Rapport ANSES sur la surveillance des substances chimiques, et mise en place d'un programme d'analyses chimiques des produits du tabac et produits connexes mis sur le marché français
 - Avis du HCSP de janvier 2022, sur la place du vapotage dans la stratégie de sevrage
- **Lutter contre la sous-information et la désinformation de la société civile sur les questions du tabac**
 - Création de <https://www.generationsanstabac.org/>
 - Campagnes de relations publiques ciblant les décideurs politiques, les médias et le grand public



8 actions partiellement atteintes

Axe 1 Protéger nos enfants et dénormaliser le tabac

- **Etendre la charte « administration sans tabac » à tous les lieux de travail**
 - Reporté compte tenu du contexte de crise sanitaire
 - Dans le prochain PNLT, en lien avec les travaux de SpF « Employeurs pour la santé »
- **Mobiliser les collectivités territoriales**
 - Ex: espaces publics sans tabac (plages, parcs, jardins, abords d'école...)
 - Information des polices municipales
 - Outillage des maires avec production en 2019 d'une nouvelle édition du « Guide pratique du Maire face aux conduites addictives » (MILDECA - AMF)
 - Mobilisation des services PMI et de l'ASE
 - Expérimentation en Grand Est d'un projet de « Villes libres sans tabac »
- **Protéger les jeunes des incitations commerciales visant à valoriser le tabac (joutes, confiseries)**
 - En attente de l'évolution de la législation européenne
- **Créer une Charte « cinéma, mode et médias indépendants du tabac »**
 - Etude sur la place du tabac dans les films français publiée en 2021
 - Report de l'actions avec le ministère de la culture dans le prochain PNLT



8 actions partiellement atteintes

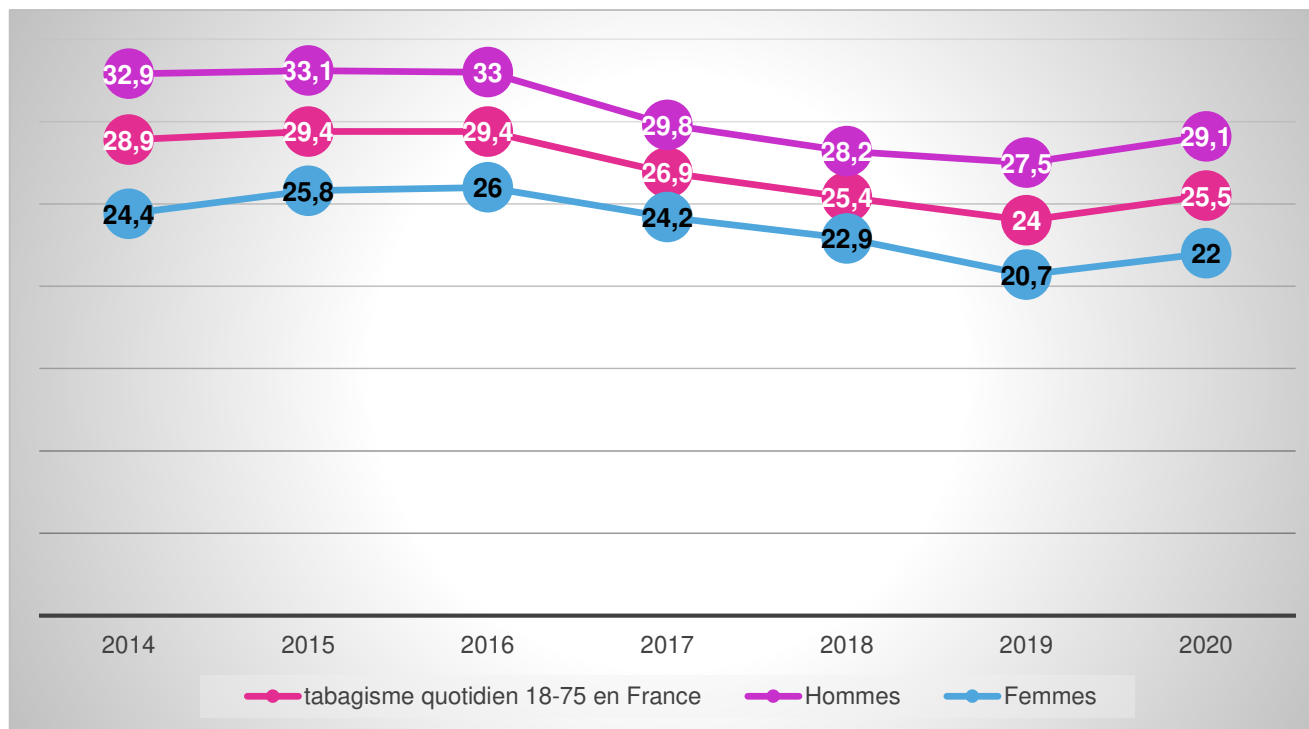
Axe 3 Agir sur l'économie du tabac pour protéger la santé publique

- **Déployer un plan de contrôle pour assurer une vigilance sur le respect de la loi :**
 - Etude sur le respect de l'interdiction de vente de tabac aux mineurs
 - Reste à mobiliser les corps de contrôle compétents et les maires pour réaliser des opérations de contrôle: reporté au prochain PNLT
- **A l'échelle européenne, mieux harmoniser la politique fiscale et réduire les écarts de prix**
 - Une prochaine directive adoptée en 2023
- **Réduire les quantités de tabac qui peuvent être achetées par des particuliers**
 - Atteint en France avec les quantités divisées par quatre de produits du tabac pouvant être introduites en France. En attente d'un changement de la directive européenne.

Axe 4 Surveiller, évaluer, chercher et diffuser les connaissances relatives au tabac

- **Développer une plateforme de connaissances francophone tabac, en partenariat avec le secrétariat de la CCLAT-OMS:** lancé en 2022, opérateur SpF

Une baisse historique



Synthèse et perspectives

- ✓ **Actions de notre stratégie collective réalisées** tant sur le volet sanitaire que social, environnemental et économique
- ✓ Plan **multi-dimensionnel** : fiscalité du tabac, dénormalisation, accès au sevrage tabagique, en milieu scolaire
- ✓ **Fonds de lutte contre les addictions** : amplification sans précédent des actions innovantes portées par la société civile au niveau régional et national, du marketing social et de la recherche
- ✓ Action visible de la France au niveau **international**

Synthèse et perspectives

Nouveau PNLT 2023-2027 en préparation avec deux enjeux majeurs :

- ✓ **Les jeunes avec l'objectif réaffirmé de la génération sans tabac en 2032**
 - Utilisation de tous les leviers : prévention primaire, développement des compétences psychosociales, débanalisation de la place du tabac, respect de l'interdit protecteur et protéger les jeunes des incitations des produits développés par les « industriels de l'addiction »

- ✓ **La réduction des inégalités sociales de santé**
 - Sur tous les leviers, agir au plus près des populations concernées

Merci